



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats de sécurisation professionnelle

Question écrite n° 128123

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) mis en place le 1er septembre 2011. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un premier bilan de ce dispositif depuis sa mise en place.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128123

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1235

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)